Référentiel de compétences et d'évaluation : « Devenir un manager inspirant »

Le référentiel compétences et d'évaluation

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
C1. Adopter une posture d'animateur en utilisant les techniques et méthodes assertives pour faciliter l'intelligence collective.	Jeu de rôle: A partir d'un cas pratique qui lui sera remis, le candidat devra simuler: - Un entretien annuel/ professionnel, ou - Un point sur la mise en place d'un nouveau projet, ou - Une animation de réunion sur le lancement d'un projet Durée totale de l'épreuve: 40 minutes - Temps de préparation amont de 15 minutes pour que le candidat pose le cadre en fonction du sujet Jeu de rôle: 15 minutes - Temps de débriefing et d'échanges entre le jury et le candidat: 10 minutes Compétences évaluées: C1, C2 etC3	Le candidat définit une stratégie relationnelle assertive et met en œuvre des conditions propices à l'intelligence collective: - Il adopte une posture d'écoute active. - Il questionne son interlocuteur et reformule les propos de son interlocuteur - Il formule des consignes claires - Il crée des espaces d'échanges collaboratifs (brainstorming, métaplan, méthode Scamper) - Il établit un climat de confiance avec ses interlocuteurs en définissant un cadre d'intervention (respect, bienveillance, non jugement) - Il favorise et libère la prise de parole - Il anime les débats - Il confronte ses idées à celles des autres - Il favorise la prise de décision collective - Il organise la coopération entre les membres de l'équipe. Les compétences et talents des membres de l'équipes sont identifiés et mobilisés selon le besoin.	
C2. Adapter sa communication en utilisant les techniques appropriées et en analysant le comportement de son interlocuteur afin d'individualiser sa relation avec son entourage professionnel.	Dossier professionnel: (ensemble du référentiel) Dans un dossier professionnel écrit le candidat précisera ce qu'il a mis en œuvre pour développer sa posture managériale. Le dossier a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ses activités.	Le candidat adapte sa communication à son interlocuteur: - Il identifie son propre mode de communication à l'oral et à l'écrit - Il utilise les techniques ou moyens d'analyse comportementale de façon adaptée - Il identifie le mode de communication de son interlocuteur - Il met en œuvre une attitude d'écoute active en analysant le langage non verbal de son interlocuteur - Il adopte une attitude empathique en montrant à son interlocuteur qu'il a compris son monde de fonctionnement, son message et émotion.	
C3. Développer sa force de conviction en mobilisant son sens du dialogue et son esprit critique pour motiver et engager les membres de son équipe.	Soutenance orale Le candidat devra présenter à l'oral son dossier professionnel qui s'articule autour de deux temps: - Une présentation argumentée de la méthodologie opérée pour développer la posture managériale lors de situations de travail : 20 minutes de présentation - Un échange de questions et réponses entre le jury et le candidat sur son dossier afin de vérifier maitrise de l'ensemble des compétences : 15 minutes Durée totale de l'épreuve: 35 minutes Compétences évaluées: C4, C5, C6, C7, C8	Le candidat utilise sa force de conviction: - Il analyse et s'approprie un sujet/un message - Il prépare son argumentation - Il communique auprès de ses interlocuteurs de façon claire et précise en adoptant les techniques de communication verbale, non verbale et paraverbale. - Il reformule ses objectifs sous différentes formes (allégories, métaphores) - Il présente ses objectifs, ses valeurs, son plan d'action, son mode opératoire de façon explicite. Son message est compris de tous et remporte l'adhésion. - Il vérifie et valide l'adhésion de l'équipe à son message en faisant circuler la parole - Il définit le mot engagement et il décrit les comportements qui expriment l'engagement de ses collaborateurs.	

Le référentiel compétences et d'évaluation

Le l'elefentier competences et d'évaluation			
REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION		
	définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
C4. Analyser les impacts du changement en exploitant des données factuelles afin de trouver la stratégie d'accompagnement de ses collaborateurs.	Dossier professionnel: (ensemble du référentiel) Dans un dossier professionnel écrit le candidat précisera ce qu'il a mis en œuvre pour développer sa posture managériale. Le dossier a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ses activités. Soutenance orale Le candidat devra présenter à l'oral son dossier professionnel qui s'articule autour de deux temps: - Une présentation argumentée de la méthodologie opérée pour développer la posture managériale lors de situations de travail : 20 minutes de présentation - Un échange de questions et réponses entre le jury et le candidat sur son dossier afin de vérifier maitrise de l'ensemble des compétences : 15 minutes	Le candidat définit une stratégie d'accompagnement du changement: - Il analyse son propre positionnement face au changement - Il explique les enjeux du changement à son équipe pour que chacun y trouve du sens - Il analyse les impacts et conséquences du changement au sein et pour son équipe de façon individuelle et collective - Il identifie la bonne stratégie d'accompagnement en définissant un plan d'action individuel et collectif	
C5. Résoudre des problèmes relationnels en identifiant les causes et en trouvant des solutions afin de faciliter la prise de décision		Le candidat met en œuvre des méthodes de résolutions de problèmes relationnelles, stratégiques et organisationnelles : - Il analyse le problème et identifie les causes fondamentales - Il utilise des outils d'analyse de problèmes et de prise de décision (matrice d'Eisenhower, diagramme d'affinité) - Il identifie des solutions à mettre en place - Il définit et met en place un plan d'actions correctif - Il évalue l'efficacité de la ou des solutions mise en œuvre - Il met en place des actions préventives	
C6. Ajuster ses pratiques managériales en tenant compte des nouveaux modes d'organisation du travail afin de renforcer l'autonomie des collaborateurs		 Le candidat adapte ses pratiques managériales: Il analyse ses pratiques et identifie quelle posture adopter selon les modalités de travail (télétravail, travail chez le client, travail en multisites) Il définit un cadre clair et partagé avec le collaborateur qui détaille la marge de manœuvre en précisant les missions et objectifs à réaliser par le collaborateur Il conçoit un système d'accompagnement des collaborateurs: définition de la fréquence des échanges, planification des points 	
C7. Accompagner le développement des compétences des collaborateurs à l'aide d'une démarche structurée et individualisée afin d'augmenter les potentiels et les talents de chacun	<u>Durée totale de l'épreuve:</u> 35 minutes <u>Compétences évaluées:</u> C4, C5, C6, C7, C8	Le candidat accompagne le développement des compétences de ses collaborateurs: - Il réalise un diagnostic de leurs compétences en s'appuyant sur un référentiel ou des fiches de postes - Il se concentre sur les points forts pour augmenter l'efficacité du collaborateur en identifiant leurs potentiels et leurs talents - Il définit des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis à chacun de ses collaborateurs - Il propose des micro-entretiens réguliers à ses collaborateurs permettant à chacun d'identifier la progression et les retombées des actions d'accompagnement mis en place - Il identifie leurs besoins en compétences - Il leur propose des actions de formations en lien avec leurs besoins et ceux de l'entreprise	

Le référentiel compétences et d'évaluation

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C8. Contribuer à la qualité de vie au travail des collaborateurs en proposant des actions appropriées selon les contextes afin de prévenir les risques psychosociaux.	Dossier professionnel: (ensemble du référentiel) Dans un dossier professionnel écrit le candidat précisera ce qu'il a mis en œuvre pour développer sa posture managériale. Le dossier a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à mettre en œuvre les méthodes, à analyser et à prendre du recul sur ses activités. Soutenance orale Le candidat devra présenter à l'oral son dossier professionnel qui s'articule autour de deux temps: - Une présentation argumentée de la méthodologie opérée pour développer la posture managériale lors de situations de travail : 20 minutes de présentation - Un échange de questions et réponses entre le jury et le candidat sur son dossier afin de vérifier maitrise de l'ensemble des compétences : 15 minutes Durée totale de l'épreuve: 35 minutes Compétences évaluées: C4, C5, C6, C7, C8	Le candidat veille à la qualité de vie de ses collaborateurs: - Il identifie l'impact de son mode de management sur ses collaborateurs - Il identifie les mécanismes de stress, leurs causes et leurs conséquences - Il propose des pistes d'actions permettant de mieux gérer son stress, et celui des autres - Il veille à la charge de travail de ses collaborateurs et contribue à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle - Il identifie les difficultés rencontrées par ses collaborateurs et favorise les conditions pour développer l'entraide - Il contribue à la mise en place d'un plan d'action permettant de prévenir les risques psychosociaux